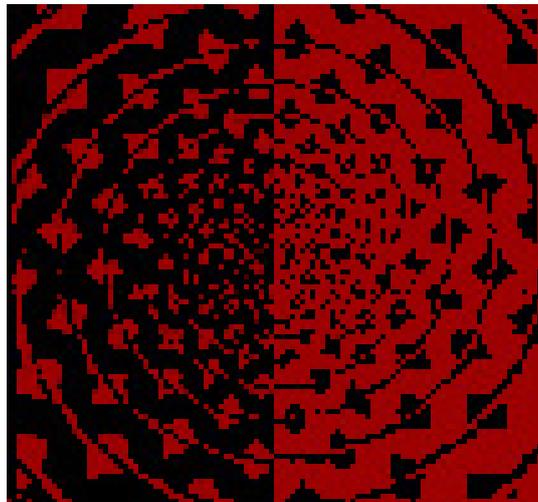


# Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit



Titre: **Linguistique clinique et genèse de la réflexivité.** Une interprétation fichtéenne des troubles du langage

Auteur: Oleg Bernaz

N° 166

Année : **2016**

© CPDR, Louvain-la-Neuve, 2016.

*This paper may be cited as : Bernaz, Oleg, «**Linguistique clinique et genèse de la réflexivité.** Une interprétation fichtéenne des troubles du langage », in Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit, n°166, 2016.*

## **Linguistique clinique et genèse de la réflexivité.**

Une interprétation fichtéenne des troubles du langage

Oleg Bernaz

L'objectif de cet article est d'apporter un éclairage philosophique sur une question d'ordre linguistique et plus précisément sur le problème de l'aphasie. L'hypothèse que nous soutenons consiste à dire que l'aphasie est une figure spécifique de l'altérité. Pour étayer cette hypothèse, nous n'analyserons pas les pannes de langage à partir d'une présentation préalable du statut de la normativité des normes présupposées idéales et qui, de tous temps, régissent le fonctionnement normal du langage mais, à l'inverse, c'est à partir d'une mise en évidence de la *singularité* des dysfonctionnements des opérations du langage que seront thématisées les règles immanentes aux pratiques discursives.

Afin de saisir la singularité des troubles du langage, nous situons notre démarche sur deux niveaux différents. Le premier consiste en une analyse épistémologique du statut de l'aphasie. Pour mieux le comprendre, nous nous rapporterons aux descriptions foucaaldiennes déployées dans *Naissance de la clinique*. Le deuxième niveau d'analyse prolonge le premier tout en nuancant la compréhension de l'aphasie rapportée au cadre épistémique précédemment abordé. On le verra, une telle manière de traiter l'aphasie nous conduira vers un questionnement d'ordre philosophique s'enracinant dans la pensée de Fichte à la lumière de laquelle nous tâcherons d'approfondir l'analyse d'un cas particulier de trouble du langage.

### *1. Épistémologie, clinique, aphasie.*

S'il est important de décrire le statut proprement épistémologique de l'aphasie, *i.e.* les manières dont elle est conceptualisée en tant que trouble du langage, c'est dans la mesure où cela permet d'éviter la croyance dans un lieu d'extériorité compris en tant que garant d'une consistance préalable définissant le rapport à soi. En d'autres termes, c'est la logique de l'idéal en tant qu'elle suppose l'identité de soi à soi-même qu'il s'agit de remettre en question tout en insistant sur l'incomplétude fondamentale du monde et de tout modèle signifiant dans lequel l'être se dit sans pour autant s'y épuiser. Nous

développerons cette idée en ayant recours à l'archéologie foucauldienne de la naissance de la clinique.

Lorsqu'il thématise l'objet de sa démarche dans *Naissance de la clinique*, Foucault met en évidence la nécessité de thématiser le corps malade non pas comme déviant d'un idéal de santé caractéristique du sujet sain entretenant un rapport d'identité de soi à soi-même, mais dans la mesure où il est le point générateur de nouvelles « formes de rationalité » structurant la perception de la maladie<sup>1</sup>. L'expérience de la maladie, en tant qu'elle suppose un rapport d'altérité que le corps entretient avec lui-même, est ainsi productrice de nouveaux modes d'appréhension de la santé<sup>2</sup>. C'est pourquoi il importe de décrire brièvement les caractéristiques générales du statut épistémique de la maladie afin de traiter, dans le sillage de cette présentation, de la singularité des troubles aphasiques dont l'analyse sera ici approfondie du point de vue de la philosophie transcendantale fichtéenne.

*Naissance de la clinique* est le premier ouvrage de Foucault dans lequel le concept d'*a priori historique* est employé pour la première fois. Ce concept désigne les conditions de possibilité du savoir des sciences humaines dans la mesure où elles sont historiquement déterminées et dont l'émergence est thématisée aussi bien en rapport avec la « contemporanéité du voir et du dire » qu'en fonction des changements sociopolitiques hétérogènes au savoir de la clinique. En anticipant *Les mots et les choses*, la méthode utilisée dans *Naissance de la clinique* consiste dans une tentative de mettre en relief une série de blocs hétérogènes de savoir, autrement dit un ensemble de formes de rationalité sur lesquelles les sciences humaines bâtissent les concepts propres à leurs démarches. Une telle observation s'avère centrale non pas tant pour affirmer les ruptures qui instituent les limites séparant définitivement et rigoureusement ce que Foucault appelle des *épistémès* mais, au contraire, la *co-existence* des savoirs hétérogènes. Autant dire que

---

<sup>1</sup> Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, Paris, 2009, p. IX (première édition Presses Universitaires de France, 1963).

<sup>2</sup> Précisons cependant que le surgissement des mutations dans la manière suivant laquelle est structurée la perception du corps malade n'est pas déterminée par une causalité discursive propre au savoir de la médecine dans la mesure où la démarche foucauldienne développée dans *Naissance de la clinique* insiste sur la corrélation que le savoir sur la maladie entretient avec l'espace social dont les lois de développement ont une spécificité qui leur est propre (cf. *ibid.*, pp. 14-15 notamment).

les *épistémès* ne se succèdent pas chronologiquement les unes après les autres dans la mesure où ce sont les rapports qu'elles entretiennent qui se transforment<sup>3</sup>.

Contrairement à une opinion que Foucault avait sans doute affirmée lui-même dans des conjonctures différentes, il nous faut souligner l'idée selon laquelle les savoirs se situent dans des rapports de chevauchement et d'influence réciproque sans que cela implique l'effacement de leur *spécificité*. Ni dans l'archéologie foucauldienne, ni dans la démarche que nous développons ici, les différences entre les formes de rationalité ne sont traitées en tant que pures discontinuités advenant d'un seul coup dans l'ordre du savoir. Avançons dans notre démarche en décrivant les statuts des formes de rationalités qui, nous le verrons au moment opportun, entretiennent à la fois des rapports d'influence et de ruptures spécifiques.

Dans la période historique que l'on peut situer entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le regard porté sur le corps malade se caractérisait par l'acte de *percevoir* la maladie. Or, comme le note Foucault, même si la perception ne pouvait être totalement dissociée de son contenu sensible, elle devait être rendue transparente pour l'activité de l'esprit. Ce travail préalable consistant dans l'acte de rendre transparente la perception pour l'activité de l'esprit est structuré par la règle de classification des maladies.

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la « règle classificatrice » qui régit la théorie médicale. Elle structure les modes de construction du savoir sur la maladie en configurant ses champs d'organisation pratique<sup>4</sup>. Avant d'être comprise comme étant située dans la constitution propre du corps, la maladie est perçue à la lumière de grilles hiérarchiquement ordonnées. Ainsi, elle est analysée selon les familles, le genre et les espèces auxquelles elle est supposée appartenir<sup>5</sup>. C'est pourquoi la « structure première que se donne la médecine classificatrice, c'est l'espace plat du perpétuel simultané. Table et tableau »<sup>6</sup>.

La classification est un élément central dans le champ du savoir de l'époque classique en tant qu'elle est une action de mise en ordre. En insistant sur la spécificité du

---

<sup>3</sup> Sur ce point, voir aussi Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Gallimard/Seuil, Paris, 2004, p. 10.

<sup>4</sup> Michel Foucault, *Naissance de la clinique, op. cit.*, p. 2.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 4.

tissu proprement *représentationnel* du savoir propre à l'âge classique, Foucault y inscrit l'analyse de la maladie perçue comme *redoublant* « le monde de la vie » dans un « espace de *projection sans profondeur* »<sup>7</sup>. La représentation se trouve ainsi au fondement même du savoir sur la maladie tout en l'inscrivant dans un espace hiérarchique rappelant les tableaux botaniques classificateurs<sup>8</sup>.

Or, à l'aube de la modernité, un changement majeur intervient dans l'ordre du savoir. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, note Foucault, la maladie n'est plus perçue à travers des schémas classificateurs mais *dans l'épaisseur* propre du corps. Elle fait désormais corps avec le corps humain dans son irréductible dimension charnelle si bien que « le solide, l'obscur, la densité des choses closes sur elles-mêmes ont des pouvoirs de vérité qu'ils n'empruntent pas à la lumière », comme c'était le cas à l'âge classique, mais « à la lenteur du regard qui les parcourt, les contourne et peu à peu les pénètre en ne leur apportant jamais que sa propre clarté »<sup>9</sup>.

A l'époque moderne, l'expérience clinique repose sur un nouveau postulat épistémique de telle sorte que le regard du médecin peut explorer l'espace *tangible* du corps « où se cachent des secrets, d'invisibles lésions et le mystère même des origines »<sup>10</sup>. Si à l'âge classique la maladie était perçue dans un espace plat et homogène structuré par une règle classificatrice, à l'âge moderne ce sont des lésions altérant les volumes des organes qu'il s'agit de repérer. En ce sens, affirme Foucault, « la plage tissulaire n'est plus du tout ce tableau taxinomique où viennent se ranger les événements pathologiques offerts à la perception ; elle est un segment d'espace lui-même perceptible auquel on peut rapporter les phénomènes de la maladie »<sup>11</sup>. D'où la nécessité, pour « l'œil clinique », de parcourir les nouvelles visibilités du corps afin de traduire en langage les maladies qui l'habitent. Devenu tangible, le corps acquiert un nouveau statut épistémique, il est comme une « masse opaque » qu'il faut décrypter par le biais du regard médical.

Or dans ces changements qui viennent briser l'ordre du savoir, l'important à saisir n'est pas tant les nouveaux objets empiriquement donnés, mais leurs conditions de

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, pp. 4-6 ; nous soulignons.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. IX-X.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 130.

possibilité. C'est du point de vue d'une analyse des formes de rationalité *surdéterminant* l'émergence de la maladie en tant qu'objet perçu qu'il nous faut situer le problème de l'aphasie. En faisant l'économie d'une telle démarche proprement épistémique, le risque est de thématiser l'aphasie sans le concept de maladie propre au discours médical auquel elle appartient, *comme s'il* ne s'agissait que d'un objet extérieur parmi d'autres, *toujours déjà là*, attendant les limbes du savoir médical pour devenir enfin visible. S'il faut envisager une méthode de traitement de l'aphasie en tant que trouble du langage, c'est avant tout dans un cadre théorique qui lui est adéquat. Avançons dans cette démarche en décrivant brièvement un cas d'aphasie exemplifiant notre point de vue.

Si l'on considère le travail de Freud sur le problème de l'aphasie, force est de reconnaître qu'il se situe dans le paradigme du savoir propre à l'âge moderne<sup>12</sup>. Dans sa démarche, Freud n'analyse pas l'aphasie en tant que trouble du langage compris comme un dysfonctionnement dans le réseau proprement représentationnel de la pensée, comme cela aurait été possible à l'âge classique. Profondément enracinée dans l'époque moderne, la connaissance sur l'aphasie fournie par Freud se rapporte exclusivement au corps humain et plus précisément à l'ensemble des parties composant le cerveau. Ainsi, afin de comprendre le problème de l'aphasie, référence est faite à Broca qui avait démontré « qu'une lésion dans la *troisième* circonvolution frontale gauche [...] entraîne une perte totale ou une réduction majeure du langage articulé, l'intelligence et les autres fonctions du langage restant par ailleurs intactes »<sup>13</sup>. En enfonçant les fonctions du langage dans l'épaisseur anatomique des tissus corticaux, Freud observe les connexions que l'on peut établir entre, d'une part, certaines parties du cerveau et de l'autre ses correspondances langagières. Ainsi note-t-il que « l'autopsie d'un malade révéla un ramollissement cortical [...] dans la première circonvolution temporale »<sup>14</sup>. Les opérations du langage, dans ce cas de figure, ne sont pas analysées comme telles, pas plus d'ailleurs que leurs fonctions représentatives, mais comme autant de régions anatomiquement structurées. En suivant cette méthode d'analyse, Freud précise que « l'appareil du langage se révèle à nous comme une partie continue du cortex dans

---

<sup>12</sup> Sigmund Freud, *Contribution à la conception des aphasies*, trad. Claude van Reeth, PUF, Paris, 1983. Notons que ce texte de Freud a été publié pour la première fois en 1891.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 74.

l'hémisphère gauche, entre les terminaisons corticales des nerfs acoustiques et optique, et celle des faisceaux moteurs du langage et du bras »<sup>15</sup>.

S'il est important de faire référence à ces recherches que Freud propose sur l'aphasie, ce n'est pas tant du fait de leur tentative d'approcher plus ou moins justement le statut d'un objet préalable extérieur à la perception, mais surtout parce qu'elles sont l'exemple d'une configuration spécifique du savoir propre au discours médical. C'est seulement à ce titre qu'un traitement adéquat de l'aphasie nous paraît envisageable. Afin de saisir la singularité d'un trouble du langage, il est important de prendre en considération le terrain épistémique qui lui sert de fondement théorique. Insistons sur cet aspect de notre questionnement tout en mettant en relief un autre statut épistémique de l'aphasie et, sur cette base, la singularité des troubles qui la caractérisent. Nous nous référerons à la linguistique structurale et à sa méthode d'analyse de l'aphasie. C'est dans le sillage de cette présentation que nous proposerons une interprétation fichtéenne des troubles du langage.

Penchons-nous à présent sur quelques cas spécifiques d'aphasie décrits dans le domaine de la linguistique structurale afin d'analyser, sur cette base, la manière dont on peut expliquer le mode de fonctionnement du langage. Nous présenterons plus précisément quatre cas d'aphasie décrits par Jean Gagnepain dans son introduction à la théorie de la médiation. Ils se divisent en deux catégories fondamentales de trouble de langage, chaque catégorie incluant deux types particuliers d'aphasie s'opposant l'un à l'autre.

## 2. *La bipolarité du langage*

Dans les analyses que Jean Gagnepain propose sur les pannes qui bloquent l'usage de la langue<sup>16</sup>, nous trouvons la description d'un type d'aphasie se manifestant par un dérèglement particulier du langage. Ainsi une personne ne pouvait pas prononcer

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>16</sup> Jean Gagnepain, *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, Peeters, Louvain-la-Neuve, 1994, pp. 53-65. Précisons qu'en décrivant les deux premiers cas d'aphasie, Gagnepain s'inspire notamment des *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Pour une introduction à la linguistique saussurienne, nous nous rapporterons notamment à Jean-Claude Milner (*Le périple structural. Figures et paradigmes*, Verider, Paris, 2008, pp. 15-59) ainsi qu'au travail approfondi que lui a consacré Patrice Maniglier (*La vie énigmatique des signes. Saussure et la naissance du structuralisme*, Léo Scheer, Paris, 2006).

correctement un certain mot même si elle *savait* parfaitement ce qu'elle voulait dire. Pour utiliser le mot « domino », elle ne cessait de prononcer « madino » ou « nodima » sans pouvoir articuler le sens qu'elle voulait exprimer dans une forme sonore qui lui soit adéquate. Lorsqu'elle réussissait à prononcer correctement le mot « domino », elle le perdait au même instant et sa recherche recommençait. Dans ce cas de figure, c'est le hasard qui détermine la mise en forme sonore des mots. Cette aphasie est qualifiée de « phonologique » dans la mesure où elle consiste en une perte de la capacité à articuler dans des sons les mots dont on comprend sans difficultés le sens<sup>17</sup>. Observons que, dans ce cas, l'aphasie relève d'un déséquilibre entre une perception claire du sens et un registre sonore difforme. Le mot est ainsi clairement délimité lorsqu'on le rapporte à la perception du sens qui l'habite et, en même temps, phonétiquement illimité parce que son habit acoustique est déchiré. Chez l'individu aphasique dont il est ici question, la capacité à instituer la limite du sens se rapporte donc à une suite infinie de sons sans ordre.

Ce type d'aphasie se rapporte à un autre qui lui est opposé. Dans l'ouvrage précédemment cité, Gagnepain décrit le cas d'un garçon aphasique qui pouvait facilement prononcer les mots qu'il utilisait, et ce même lorsqu'il fallait les lire. Pourtant, son problème était ce qui, dans le premier exemple, était le point fort, à savoir la perception du sens des mots. L'analyse de ce second cas relève qu'un mot comme « chat » n'a pas de support de sens si bien qu'il peut signifier, pour l'individu aphasique, « achat » ou « charité ». Contrairement au premier type d'aphasie, dans ce cas de figure, la rigueur définissant les limites de l'articulation sonore renvoie à un infini désordre du sens. La clarté de la voix est ainsi doublée d'une foncière ambiguïté caractérisant la signification des mots. C'est pourquoi on qualifie de « sémiologique » ce second type d'aphasie<sup>18</sup>. Tout comme dans le cas précédent, il s'agit là encore d'un déséquilibre que l'on peut reconnaître chez l'individu aphasique apte à prononcer des mots sans les délimiter dans un registre apriorique dans lequel ils acquièrent le sens qui leur est propre.

L'analyse de ces deux premiers cas d'aphasie retient notre attention sur plusieurs aspects centraux concernant le fonctionnement du langage. Il convient tout d'abord d'insister sur l'idée que l'importance de cette démarche privilégiant la singularité des

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 59.

dysfonctionnements du langage consiste en ceci qu'elle ne les thématise pas comme autant de déviations ou d'écarts mesurés par rapport à une norme formelle transcendante. Au contraire, c'est sur un plan d'immanence qu'elle situe tout à la fois les carences et les règles du langage. L'avantage d'une telle problématisation consiste plus précisément dans la mise en évidence de la *singularité* des troubles du langage afin de leur apporter un traitement adéquat. Si le point de vue adopté par une norme formelle réside dans une position d'extériorité indifférente à ce qui rend spécifique une carence de langage, le point de vue d'immanence se caractérise par l'effort de saisir l'individualité d'un problème langagier en tant que point d'appui nécessaire à la compréhension des modes de fonctionnement du langage.

En quoi consiste, au juste, le mode de fonctionnement du langage ainsi situé dans le sillage des deux premiers cas d'aphasie précédemment analysés ? Il met en lumière la bipolarité du langage, à savoir l'intime articulation, dans un seul mot, de deux faces irréductibles, à savoir le son et le sens. Autant dire que le sens renvoie nécessairement au son et vice versa afin de former des mots dont il nous faudra encore préciser quelles opérations président à leurs usages dans des multiples contextes langagiers. Selon cette perspective, l'aphasie en tant que figure spécifique de l'altérité est une exagération du statut de l'un des pôles constitutifs du mot et, simultanément, l'érosion de son autre dimension. On l'a déjà dit, l'aphasie se manifeste en tant que rapport asymétrique entre deux pôles constitutifs du langage que sont le sens et le son. L'altérité, en suivant cette manière d'analyser la langue, est un certain rapport au vide qui se creuse lorsque l'une des faces du mot est déchirée. Or nous n'entendons pas analyser ce rapport au vide en prenant pour repère ultime l'extériorité d'une norme formelle régissant souverainement le fonctionnement du langage mais, à l'inverse, en saisissant la particularité du trouble qu'il indique.

Pour l'heure, contentons-nous de souligner cet aspect central de notre analyse : le rapport au vide en tant que déchirure de l'un des pôles constitutifs du langage n'est pas nécessairement pathologique. Il le devient cependant lorsque le côté intact du langage tente d'occuper la fonction que devrait normalement assumer celui qui est en panne. Se crée ainsi non seulement un rapport asymétrique définissant l'aphasie mais, de surcroît,

une « monstruosité »<sup>19</sup>, à savoir le monopole que l'une des parties du langage institue afin de *compenser* le rôle que devrait occuper une autre. Ainsi, en tant qu'elle se définit par un certain rapport au vide, l'altérité devient pathologique au moment de l'effacement du vide. Cela signifie qu'un autre type de rapport aux trous qui fracturent le langage est possible. Contrairement au premier, il ne consiste pas dans l'effacement du vide créé au sein du langage, mais dans le maintien d'une attention au mode dont il spécifie le fonctionnement du langage<sup>20</sup>.

La bipolarité du langage est le premier élément que nous avons thématiqué après avoir abordé deux cas d'aphasie, l'un phonologique, l'autre sémiologique. Insistons sur le point suivant de notre démarche en examinant deux autres cas d'aphasie.

### 3. *La double articulation du langage*

Le premier cas d'aphasie se rapportant à une autre dimension du langage que celle examinée antérieurement relève d'une incapacité à sélectionner les traits distinctifs d'une langue. Afin de le comprendre dans sa spécificité, nous nous pencherons sur les explications de Roman Jakobson auxquelles Gagnepain fait référence. Un seul exemple suffit pour éclairer ce premier trouble du langage. Après avoir demandé à un aphasique « qu'est-ce qu'un crayon ? », Jakobson note, sur la base de recherches empiriques, que sa réponse était « pour écrire ». Dans ce cas de figure, l'individu aphasique s'avère incapable de donner la définition d'un mot, et de le remplacer par un autre terme qui lui est équivalent. La réponse qu'il fournit est, dans ce cas, liée au *contexte* d'usage de l'objet auquel se réfère le mot, en l'occurrence l'écriture.

En suivant cette même logique, on peut évoquer un autre exemple décrit par Jakobson. Si l'on demande à un aphasique « qu'est-ce qu'un célibataire ? », la réponse ne peut être donnée que dans le cas de figure où le terme « célibataire » est supporté par une conversation sur le *contexte* auquel renvoie le mot « célibataire ». C'est pourquoi l'aphasique dont il est ici question ne peut répondre à la question posée qu'en décrivant les appartements ou les lieux de travail des célibataires. Ainsi, l'équivalence entre « célibataire » et « homme non marié » n'est pas une opération sur laquelle l'aphasique

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>20</sup> Nous reviendrons plus longuement sur cet aspect de notre analyse.

pourrait s'appuyer afin de répondre à la question précédemment posée. Portée par une attention s'épuisant dans la spécificité des contextes, ce qui manque à l'aphasique, c'est l'opération de repli du langage sur lui-même rendant possible le choix de certaines entités linguistiques nécessaires pour former une phrase<sup>21</sup>.

A l'opposé de cette catégorie de trouble du langage se situe l'aphasie que l'on peut définir comme relevant d'un défaut inhérent à l'opération de mise en contexte<sup>22</sup>. C'est plus précisément le trouble de contiguïté qui pose ici problème, de telle sorte que le discours de l'individu aphasique ressemble à un message télégraphique, sans ordre réfléchi<sup>23</sup>. Ce malade aphasique, comme le note Jakobson, perçoit bien les mots sans pouvoir saisir les voyelles et les consonnes dont ils sont *composés*<sup>24</sup>. Puisque l'altération de la langue se rapporte, dans ce cas de figure, à une carence interne à la capacité à combiner des entités linguistiques, l'ampleur des phrases diminue considérablement si bien que l'ordre du langage se brise dans un tas de mots. Les règles syntaxiques sont ainsi frappées par un trouble du langage qui rappelle l'agrammatisme dans lequel le mot d'ordre est le chaos. C'est la raison pour laquelle le discours de l'aphasique du deuxième type s'apparente au langage infantile se caractérisant par l'usage des énoncés qui se réduisent à une simple phrase ou par des phrases comportant un seul mot. Dans ce cas, le problème n'est pas tant l'absence des mots qui peuvent se substituer l'un à l'autre que leur mise en articulation. Ainsi, contrairement à l'aphasie du premier type, ici c'est le manque de contexture qui bloque l'institution d'un ordre dans le déploiement du langage<sup>25</sup>.

En analysant ces cas de dysfonctionnement du langage, force est de reconnaître que les troubles aphasiques se divisent en deux autres catégories de troubles qui, si on les examine dans leur spécificité, font voir un certain type de carence inhérente aux capacités subjectives propres à l'acte de parler. Essayons de reconstruire le mode de

---

<sup>21</sup> Cf. Roman Jakobson, « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », in *id.*, *Essais de linguistique générale. 1. Les fondations du langage*, traduction et préface de N. Ruwet, Paris, Minuit, 1963, p. 54. Sur ce point, voir aussi Roman Jakobson, « L'aphasie comme problème linguistique », in *id.*, *Langage enfantin et aphasie*, traduction par J.-P. Boons et R. Ziguris, Paris, Minuit, 1969, p. 113.

<sup>22</sup> Roman Jakobson, « L'aphasie comme problème linguistique », *op. cit.*, p. 114.

<sup>23</sup> Roman Jakobson, « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », *op. cit.*, p. 57.

<sup>24</sup> *Ibid.*, pp. 58-59.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 58.

fonctionnement du langage à la lumière de ces analyses de l'aphasie. Il peut être traité en faisant la distinction entre deux opérations primaires de la langue.

- 1) Il convient de souligner, premièrement, que tout signe linguistique est formé par la *combinaison* des éléments *constituants* dont il est le contexte. La combinaison des signes constituants, comme par exemple les phonèmes ou les syllabes, est une opération primaire du langage rendant possible la mise en contexte des éléments combinés en des unités plus complexes comme le mot ou la phrase. Ainsi, la combinaison et la mise en contexte sont deux opérations langagières intimement articulées : toute combinaison de mots relève d'un effort de « contexture » et chaque mise en contexte suppose une action de combinaison<sup>26</sup>.
- 2) La deuxième opération primaire du langage est la sélection. Celle-ci suppose l'existence d'une richesse de signes préexistants que l'individu sélectionne pour l'articuler en des unités langagières qui lui sont supérieures. C'est l'attention portée à la sélection des signes qui rend possible, en même temps, leur substitution par d'autres signes équivalents. La sélection et la substitution sont les deux autres opérations primaires représentant les deux faces d'une même médaille.

Dans tout message reçu, chaque individu perçoit, sans les avoir thématiques pour elles-mêmes, les deux catégories d'opérations primaires du langage. Ainsi percevons-nous chaque mot du moment qu'il est toujours déjà le contexte d'une combinaison de signes élémentaires et, en même temps, c'est à la lumière de l'opération de sélection qu'est perçue l'émergence de la parole. En d'autres mots, tout élément constitutif d'unités langagières plus complexes s'insère dans un réseau discursif structuré à la fois par la *contiguïté* (ce qui rend possible la combinaison entre différents signes élémentaires) et la *similarité* (d'où la possibilité de substitution entre des signes équivalents). Pour le formuler en des termes plus techniques, la première opération élémentaire désigne la

---

<sup>26</sup> Cf. Roman Jakobson, « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie », *op. cit.*, p. 48.

fonction *métaphorique* du langage, alors que la deuxième se réfère à sa fonction *métonymique*<sup>27</sup>.

Parler, consiste donc à sélectionner certaines entités linguistiques tout en les combinant à divers niveaux de complexité. La carence de l'une ou l'autre de ces opérations linguistiques spécifie deux types d'aphasies auxquels peuvent être ramenées toutes les autres sous-catégories des troubles du langage.

De fait, dans le cas du premier type d'aphasie se caractérisant par une déficience dans l'opération de sélection, c'est la mise en contexte qui devient une opération décisive. L'acte de parole est ainsi une réaction à des sollicitations extérieures : ce n'est pas l'individu qui prend l'initiative de parler car ce qui lui manque, c'est précisément l'attention portée à la sélection des mots. Par conséquent, la parole est, dans ce cas de figure, mise en contexte, réponse et effort pour compléter des phrases précédemment énoncées ou simplement imaginées. C'est pourquoi l'aphasique du premier type échoue exactement au point de démarrage des phrases. « Quand on présente à un tel malade, affirme Jakobson, des fragments de mots ou de phrases, il les complète avec beaucoup de facilité. Son discours n'est fait que de réactions : il continue aisément une conversation mais éprouve des difficultés à amorcer un dialogue »<sup>28</sup>. Le trouble du langage définissant le premier type d'aphasie se caractérise de la sorte par une passivité lorsqu'il s'agit de commencer une discussion et, en même temps, par une habileté consistant à réagir à des initiatives venant d'autrui. Chez l'aphasique dont il est ici question, le pôle dominant dans l'acte de parler est la contexture, l'insertion des mots dans des contextes plus larges comme une phrase ou un texte. Contrairement à ce trouble de langage, le deuxième type d'aphasie consiste dans l'exagération de l'autre fonction du langage si bien que la mise en contexte tend à être compensée par l'opération de sélection des mots. Insistons sur cette manière d'appréhender les fonctions du langage.

Si l'on considère de plus près la manière jakobsonienne de problématiser l'aphasie, il est important de noter l'existence de deux actions opposées inscrites dans le déploiement de la parole et dont le point d'équilibre représente le fonctionnement normal du langage. La première action est orientée vers l'intérieur du sujet, la deuxième vers l'extérieur. Si

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 50.

l'action intériorisante représente le moment de la réflexion, l'action orientée vers l'extérieur s'épuise quant à elle dans une région empirique.

En effet, le premier trouble du langage analysé par Jakobson correspond à une carence interne à la capacité proprement réflexive du sujet. Celle-ci consiste en un repli du langage sur lui-même, action nécessaire à la sélection des entités linguistiques combinées au sein d'unités langagières plus larges. Dans ce mouvement de retour sur soi, le langage devient son propre objet d'analyse, il y prend conscience de lui-même. Les logiciens qualifient de « métalangage » une telle aptitude caractérisant la réflexion. Il n'est sans doute pas nécessaire de disposer de connaissances approfondies dans le domaine de la logique pour savoir ce qu'est le métalangage car chaque individu, dans son expérience quotidienne de parler, réfléchit sur sa propre langue pour remplacer tel mot par tel autre ou afin d'articuler autrement une phrase qui peut paraître insuffisamment cohérente. Cette opération métalinguistique s'avère nécessaire au « fonctionnement normal » de la langue ainsi qu'à son apprentissage efficace<sup>29</sup>. En effet, les discussions sur la langue occupent une fonction considérable dans l'acquisition du langage chez les enfants en âge préscolaire. Or c'est précisément cette aptitude aux opérations métalinguistiques qui est en panne chez un certain type d'aphasique<sup>30</sup>. Ainsi, c'est l'action opposée à celle caractérisant l'opération métalinguistique qui domine, dans ce cas, le fonctionnement du langage si bien que l'aphasique du premier type n'agit qu'en réagissant aux sollicitations des contextes qui lui sont extérieurs. L'aphasie, de ce point de vue, est un déséquilibre ou un écart d'un équilibre définissant le point d'harmonie entre deux actions opposées.

Le deuxième type d'aphasie s'explique, selon Jakobson, à la lumière d'une même analyse du langage. En effet, comme nous l'avons déjà affirmé, la deuxième action est orientée vers l'extérieur. En d'autres termes, c'est l'opération consistant dans la mise en contexte des entités linguistiques qui définit la deuxième opération primaire du langage. Or, lorsque l'opération de contexture est manquante, c'est l'action intériorisante qui devient le pôle dominant dans le fonctionnement du langage.

---

<sup>29</sup> Cf. *ibid.*, p. 54.

<sup>30</sup> *Ibid.*, pp. 54 et 218.

Tout comme dans le cas des aphasies à partir de l'analyse desquelles nous avons parlé des deux faces du langage, à savoir le du sens et du son, ici encore l'altérité se caractérise par un certain rapport au vide qui se creuse lorsque l'une des fonctions du langage devient défaillante. Le pathologique, en suivant cette perspective, n'est pas tant le vide créé que la domination du vide que l'une des opérations du langage peut réussir à renforcer en essayant de compenser la position que devraient normalement occuper les fonctions troublées de la langue.

Pour avancer dans cette démarche, notre proposition ne consiste pas à questionner la normativité des normes se trouvant au fondement de toute règle régissant les actes de langage. Notre intérêt consiste plutôt à radicaliser, d'un point de vue philosophique, la manière suivant laquelle on peut analyser la *singularité* d'un trouble du langage.

C'est pour cette raison qu'il convient de se concentrer sur l'un des cas de trouble que nous avons déjà examinés afin d'en discuter en adoptant un prisme réflexif philosophique. Pour ce faire, considérons le trouble du langage consistant en une carence inhérente à l'opération de sélection des traits distinctifs du langage. Dans ce cas, c'est l'aptitude aux opérations métalinguistiques qui est en panne chez l'individu aphasique. Comme le relève Jakobson, le métalangage est un facteur déterminant dans l'apprentissage du langage. Ne pouvant poser un langage-objet face au métalangage qui s'y rapporte, n'étant donc pas en mesure de prendre conscience de ce qu'il utilise pourtant, le sujet aphasique se trouve dans l'incapacité d'apprendre la langue par un biais réflexif<sup>31</sup>. Si l'on considère la spécificité de ce type d'aphasie, la question consiste à savoir *dans quelles conditions l'institution du métalangage devient possible*. Cette question est importante non seulement d'un point de vue théorique car l'enjeu est, en même temps, de comprendre les manières dont se déploie la pratique d'apprentissage de la langue. Avançons dans cette direction dans le cadre de notre démarche.

Il convient tout d'abord de préciser que notre question ne vise pas les conditions de possibilité de l'apprentissage du langage. Chez l'individu considéré normal, c'est l'aptitude au métalangage, *i.e.* le pouvoir du langage de se plier sur lui-même en se posant comme objet de réflexion, qui représente une telle condition de possibilité et qu'il

---

<sup>31</sup> Sur ce point, voir aussi Jean Gagnepain, *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, *op. cit.*, pp. 69-70.

faut activer dans la pratique d'apprentissage de la langue. Or, lorsqu'une telle aptitude est en panne, c'est plus profondément la *possibilisation* d'une condition spécifique de possibilité qu'il convient d'interroger. Nous faisons ainsi la distinction entre deux niveaux différents d'analyse. D'une part, il s'agit de mettre en relief des conditions de possibilité de l'apprentissage. Dans le cas que nous intéresse ici, c'est le métalangage qui est la figure spécifique d'une telle condition de possibilité. Toutefois il est important de thématiquer, d'autre part et de manière plus radicale, la possibilité même de l'institution des conditions de possibilité. C'est pourquoi nous avons employé le terme de *possibilisation* afin de décrire ce second niveau.

Notre positionnement théorique consiste à dire que la doctrine de la science de Fichte peut nous aider à thématiquer le statut de la possibilisation des conditions de possibilité de l'apprentissage du langage. Pour nous orienter dans cette direction, faisons tout d'abord quelques remarques concernant la manière fichtéenne de thématiquer la faculté linguistique.

#### 4. Fichte et l'origine de la nécessité de l'invention du langage

Le problème que pose Fichte dans son texte portant sur la faculté linguistique est celui de la *nécessité* de l'invention du langage à partir de la nature (*Natur*) de la raison (*Vernunft*) humaine<sup>32</sup>. Il faut préciser qu'en posant ce problème, Fichte entend par langage l'« expression de nos pensées par des signes arbitraires »<sup>33</sup>. S'il est utile de revenir et d'insister sur cette observation, c'est parce qu'elle nous indique que, dans ce cas, le langage est *en partie* compris sous le prisme réflexif de ce que nous avons appelé, en suivant Foucault, l'âge classique. Nous l'avons vu, à l'époque classique le savoir sur la maladie est bâti à partir de cet élément épistémique qu'est la représentation. Le savoir sur la langue, Foucault a longuement insisté sur ce point, est subsumé à cette même règle générale. Or Fichte demeure pour une part prisonnier de l'*épistémè* classique dans la mesure où le langage, selon lui, n'est pas tant de l'ordre de l'*action* (*Handlung*), mais plutôt une expression (*Ausdruck*) de la pensée par des signes arbitraires. C'est pourquoi,

---

<sup>32</sup> J.G. Fichte, « Von der Sprachfähigkeit und dem Ursprung der Sprache », in *id.*, *Gesamtausgabe*, Werke Band 3, Reinhard Lauth et Hans Jacob (hrsg.), Stuttgart-Bad Cansntatt, 1966, p. 97; traduction en français par Luc Fery et Alain Renault, Vrin, 1984, p. 115 (nous utiliserons le sigle GA 3 pour nous référer à la version allemande du texte).

<sup>33</sup> GA 3, p. 97 ; trad. fr., p. 116.

si nous voulons radicaliser l'analyse jakobsonienne du problème de l'aphasie en nous appuyant sur Fichte, il nous faut saisir dans le texte de celui-ci les éléments théoriques qui sont hétérogènes au travail sur les troubles du langage proposé par Jakobson. La définition du langage donnée par Fichte est l'exemple d'un tel élément qu'il nous faut éviter en cherchant à comprendre la particularité de sa conception de la faculté linguistique ainsi que ses possibles points d'accord avec la manière jakobsonienne de thématiser les fonctions du langage.

Un autre point central attire notre attention dans le texte de Fichte. Quelle est, plus précisément, la réponse qu'il apporte au problème de la *nécessité* de l'invention du langage ? Si l'on prête attention à la réflexion qui guide le travail de Fichte à cette époque, force est de reconnaître que c'est la recherche d'un fondement *rationnel* se situant en *dehors* de la raison qui motive, en dernier ressort, l'invention du langage. Autrement dit, c'est la recherche d'un lieu de vérité extérieur *garantissant* l'intégrité du rapport à soi qui fut à l'origine de l'invention du langage.

Pour arriver à cette conclusion, l'argumentation de Fichte se déploie en deux temps. Notons, premièrement, que si l'homme soumet la nature à ses instincts, c'est parce qu'il se dirige selon le principe suprême selon lequel il doit être « un avec soi-même »<sup>34</sup>. L'homme cherche par conséquent à soumettre la nature extérieure non raisonnable afin de pouvoir être en accord avec lui-même<sup>35</sup>. En suivant cette logique, la nature, en tant que lieu extérieur, doit pouvoir garantir mon intégrité. Or, et c'est en ceci que réside le second moment de l'argumentation de Fichte, la tendance à garantir l'intégrité de soi par la médiation d'un lieu extérieur a fait naître en l'homme le souhait de communiquer à un autre homme ses pensées. D'où la nécessité d'inventer un langage pour assurer cette communication.

Par l'entrée en relations avec des hommes est donc éveillée en nous l'idée de nous indiquer les uns aux autres nos pensées par des signes arbitraires – en un mot : *l'idée de langage*. Par conséquent il y a, dans l'instinct (*Trieb*), fondé en la nature de l'homme, de trouver de la rationalité **hors de lui** (*ausser sich*), l'*instinct* particulier (*besondere Trieb*) de *réaliser un langage*, et la nécessité de

---

<sup>34</sup> « sei immer einig mit dir selbst », GA 3, p. 100 ; trad. fr., p. 118.

<sup>35</sup> « Der Mensch geht nothwendig darauf aus, alles, so gut er es weiss, vernunftmässig zu machen », GA 3, p. 101; trad. fr., p. 119.

le satisfaire apparaît quand des êtres raisonnables entrent les uns avec les autres en relations d'action réciproque<sup>36</sup>.

L'élément central dans ce passage de Fichte est selon nous le rapport à l'extériorité en tant que celle-ci peut garantir l'intégrité du sujet. C'est précisément l'analyse de ce point qui sera approfondie par Fichte tout au long de sa *Doctrin de la science de 1804* dans la mesure où la relation entre le sujet et l'objet est renvoyée à une puissance intérieure inconcevable à la lumière de la scission entre la conscience et l'extériorité à laquelle elle se rapporte. Avant d'avancer dans cette nouvelle étape d'analyse visant à montrer sa pertinence pour la compréhension de l'aphasie, reprenons brièvement les acquis de ce stade de notre réflexion.

Nous avons vu que, dans son travail consacré à la faculté linguistique, Fichte reste pour une part prisonnier de l'*épistémè* classique, raison pour laquelle il nous faut prêter attention à sa conception du langage si on veut l'articuler avec la manière jakobsonienne de traiter l'aphasie. Si nous soulignons que ce texte de Fichte est seulement *en partie* déterminé par l'*épistémè* classique, c'est dans la mesure où sa définition de la faculté linguistique (*Sprachfähigkeit*) met en évidence, en même temps, un *pouvoir* (*Vermögen*) de l'individu de signifier la pensée. En débordant les limites de l'*épistémè* classique configurée par l'élément de la représentation, cet aspect de la théorie fichtéenne s'articule avec une idée centrale de la théorie jakobsonienne du langage selon laquelle, nous avons insisté sur ce point, il existe une *aptitude* au métalangage, cette dernière étant en panne chez l'individu aphasique.

Mais nous avons affirmé, en même temps, que c'est dans la *Doctrin de la science de 1804* que sera radicalisée l'analyse du rapport à l'extériorité en tant que lieu garantissant l'intégrité du sujet. Quelle est donc l'importance de cette radicalisation et comment, sur la base de cette perspective, peut-on comprendre l'émergence de la réflexivité, problème qui avait attiré notre attention lorsque nous avons traité d'un cas spécifique d'aphasie chez Jakobson ?

Afin de répondre à cette question, tournons-nous vers la philosophie transcendantale de Fichte et plus précisément vers sa *Doctrin de la science de 1804*<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> GA 3, p. 103 ; trad. fr., p. 121 (nous soulignons).

<sup>37</sup> J.G. Fichte, *Die Wissenschaftslehre. Zweiter Vortrag im Jahre 1804*, Felix Meiner, Hamburg, 1975 (noté WL) ; traduction en français par Didier Julia, Aubier, Paris, 1967.

## 5. *Réflexion et réflexibilité*

Afin de traiter de la pertinence de la théorie fichtéenne de la subjectivité dans le cas qui nous intéresse ici, précisons premièrement que l'objet d'analyse de la philosophie transcendantale n'est pas ce qui se présente aux sens mais ce qui rend possible cette présentation. Or, ces conditions de possibilité de l'expérience ne sont pas, chez Fichte, le résultat d'une argumentation purement formelle. En fait, le transcendantal est ce à quoi a accès le *regard* du sujet. Il est important de préciser, selon cette perspective, que les conditions de possibilité ont, selon Fichte, le statut d'objet vu *dans le saisissement de l'acte même* du voir. Se voir soi-même sujet regardant – telle est l'exigence se référant au travail propre au philosophe transcendantal. Une telle observation s'avère centrale en ceci qu'elle met l'accent sur l'*acte* sous-tendant le saisissement des conditions de possibilité dont la philosophie de Kant avait fourni les résultats sans en avoir thématiqué les prémisses, comme le rappelle à juste titre Alexander Schnell<sup>38</sup>. L'expression qu'utilise Fichte afin de décrire cet acte est « vision intellectuelle » (*Einsicht*) dont il convient maintenant de décrire la spécificité.

Pour ce faire, notons avant tout que, chez Kant, c'est le caractère hétérogène qui caractérise le rapport s'établissant entre, d'un côté, les catégories formelles de l'entendement et, de l'autre, les données empiriques de notre intuition. Comment s'articulent ces deux niveaux différents ? Fichte va apporter une réponse originale à cette question dans la mesure où il interroge non pas tant le statut des schémas assurant le rapport entre les catégories formelles de l'entendement et l'expérience sensible mais, nous l'avons déjà noté, ce qui a rendu possible la description des conditions de possibilité de l'expérience, à savoir le *Moi* et l'*activité* (*Tathandlung*) qui le définit<sup>39</sup>.

En effet, le principal objectif de la démarche fichtéenne est d'analyser le processus génétique à la fois de l'unité et de la disjonction kantienne entre le domaine de la pensée et celui de l'être. De ce point de vue, l'important n'est pas de construire *après coup* les opérations de synthèse analysées par Kant dans la *Critique de la faculté de juger*<sup>40</sup> mais, plus fondamentalement, de saisir la genèse même de l'articulation entre la pensée et

---

<sup>38</sup> Alexander Schnell, *Réflexion et spéculation*, Jérôme Millon, Grenoble, 2009, p. 21.

<sup>39</sup> WL, p. 27 ; trad. fr., p. 42.

<sup>40</sup> WL, p. 20; trad. fr., p. 35.

l'expérience<sup>41</sup>. C'est pourquoi Fichte se propose de saisir la vérité dans son unité *vivante* et non simplement formelle, c'est-à-dire d'un point de vue *extérieur* au rapport à l'expérience. En d'autres termes, l'analyse du savoir absolu, *i.e.* dépouillé de tout contenu empirique variable selon le contexte dans lequel il s'inscrit, doit être faite sur le plan d'immanence où jaillit la vérité dans son unité originaire. En effet, le mouvement d'articulation des arguments fichtéens se déploie dans le sens d'une critique de l'approche purement formelle de thématization de la vérité tout en approfondissant l'analyse de la pertinence d'une méthode génétique en mesure de saisir l'acte même d'émergence de l'unité de l'être et de la pensée.

Concentrons-nous sur un aspect central de cette méthode génétique en nous référant au statut de la *vision*. En effet, Fichte affirme, dès les Prolégomènes, que sa méthode doit pouvoir permettre d'orienter « l'œil spirituel » du sujet<sup>42</sup>. Or le regard ainsi orienté vers la *possibilité* de la nécessité des conditions de possibilité du savoir n'est pas la conscience de l'individu dans la mesure où le mode de déploiement de celle-ci implique toujours déjà un clivage constitutif entre le sujet et l'objet. C'est pourquoi il faut aller au-delà de la scission qui s'instaure entre l'objet et sa représentation afin de percer le sens de la vue génétique du soi. Autrement dit, c'est le principe même de l'unité de l'être et de la pensée qu'il convient de chercher. Or l'accès à ce principe ne peut se faire d'un point de vue extérieur, faute de quoi on renforcerait le clivage entre l'objet et le sujet. Il relève plutôt d'une *puissance* intérieure (*Trieb*)<sup>43</sup>. C'est pourquoi Fichte utilise le terme de « lumière » afin de décrire l'accès à l'absolu. Ainsi, la scission entre le sujet et l'objet doit être supprimée afin que la lumière puisse être saisie dans sa *puissance d'engendrement* de l'unité de l'être et la pensée. « S'il s'agit de parvenir à exprimer et à réaliser la lumière absolue, souligne Fichte, alors le concept doit être posé, pour être anéanti par la lumière immédiate : car c'est en cela précisément que consiste l'expression de la lumière intérieure »<sup>44</sup>. La lumière intérieure ou la *vision intellectuelle* (*Einsicht*) est la voie

---

<sup>41</sup> Cependant chez Fichte ce processus génétique n'est pas *un* mais divisé en deux modes selon lesquels on peut thématiser, d'une part, le rapport entre l'être et la pensée et, de l'autre, l'articulation entre les termes « x », « y » et « z ». Ainsi, en faisant référence aux trois Critiques de Kant, c'est sur un triple niveau qu'est examinée, par Fichte, la dichotomie entre l'être et la pensée.

<sup>42</sup> WL, p. 5; trad. fr., p. 22.

<sup>43</sup> WL, p. 261 ; trad. fr., p. 248.

<sup>44</sup> WL, p. 37; trad. fr., p. 51. Et quelques pages plus loin : « ...si la *lumière* doit être, alors le concept doit être posé et anéanti » (WL, p. 40 ; trad. fr., p. 54).

d'accès au principe du savoir absolu si bien qu'elle implique l'anéantissement du concept (*i.e.* la conscience et la scission sujet/objet qui lui est constitutive). Par conséquent, il s'agit d'une dimension *inconcevable*, puisque se situant *au-delà* du concept, qui se fait voir dans l'acte même d'anéantissement du concept. La suppression du blocage qu'est la disjonction sujet/objet conduit ainsi au surgissement du *Licht* en tant que principe génétique de la contemporanéité de l'être et de la pensée. Cette analyse nous ramène de nouveau vers le constat que c'est sur un plan d'immanence que Fichte pose le problème de l'unité du savoir absolu tout en évitant le point de vue formel extérieur à la genèse du rapport entre la pensée et l'être. Or, pour décrire ce plan, on ne peut plus se rapporter à la *réflexion* car elle demeure captive de la dichotomie sujet/objet exigeant l'analyse de l'adéquation entre le registre de la représentation et celui des choses représentées. Pour thématiquer ce niveau propre à l'*Einsicht*, il faut poser le concept de *réflexibilité* en tant que *possibilisation* de la nécessité des conditions dans lesquelles l'unité de l'être et de la pensée est simplement possible. Ainsi, la réflexibilité est une vue génétique du soi se voyant devenir sujet regardant. Selon notre perspective, la condition de possibilité de l'émergence de l'aptitude au métalangage, en panne chez l'individu aphasique, est la réflexibilité. Si l'on suit Fichte, force est de reconnaître que la réflexibilité renvoie notre attention à la fois à une *vision* primaire (*Einsicht*) et à une *puissance* intérieure (*Trieb*). L'institution du métalangage en tant que figure spécifique de la réflexion consiste de la sorte dans l'acte d'articulation entre le voir originaire du sujet et la puissance qui l'accompagne nécessairement.

Cette manière de traiter de l'aphasie permet de procéder à une rectification de certains termes employés par Roman Jakobson lorsqu'il se réfère aux troubles du langage. En réalité, Jakobson insiste à plusieurs reprises sur l'idée que, chez l'individu aphasique, c'est de la *perte* de l'aptitude au métalangage dont il s'agit de comprendre le statut. Or l'usage de ce terme de *perte* nous conduit à concevoir l'aptitude au métalangage sous le mode d'un *objet* que les individus peuvent *avoir* en leur possession et éventuellement perdre. De même que tout objet, l'aptitude serait aussi *quelque chose* dont on peut être dépossédé. Pourtant Fichte nous invite à considérer la possibilisation du métalangage sous le mode d'une *action*. Nous avons thématiqué celle-ci en mobilisant les concepts de *vision* et de *puissance* dont l'*articulation* rend possible l'institution du métalangage.

L'intérêt d'une telle interprétation fichtéenne des troubles de langage est double. Le premier est directement lié à nos considérations précédentes. En effet, notre interprétation aide à mieux comprendre, sur un niveau théorique, le statut de l'aphasie chez Jakobson. Lorsqu'il analyse l'aptitude au métalangage, Jakobson pose le problème du *saisissement* des unités linguistiques remplaçables par d'autres entités du langage. L'individu aphasique s'avère incapable de *délimiter* et, ce faisant, de saisir l'individualité d'un trait distinctif du langage. Or ce problème indiquant un trouble dans l'action du sujet est, chez Jakobson, aussitôt recouvert par une terminologie se rapportant au statut des objets du monde. En adoptant le point de vue selon lequel l'aphasie est un trouble d'action, nous nous donnons l'occasion de la traiter de manière spécifique à un niveau pratique. C'est là le second gain de notre interprétation. Si l'aphasie est une action troublée, on peut concevoir un *exercice* sur cette action afin de lui donner une nouvelle direction affranchie de son statut pathologique. Le traitement de l'aphasie est ainsi une action sur l'action troublée, qui relève d'une puissance rendant possible la sortie de l'état pathologique de l'individu aphasique. C'est ce que l'interprétation en termes d'objet rend impossible dans la mesure où le travail sur une action troublée ne peut pas se faire en fabriquant des choses à partir d'un matériel extérieur que le sujet aphasique ne peut que recevoir.

Revenons sur l'ensemble de notre parcours afin de comprendre si l'objectif posé au départ a été atteint au terme de nos analyses. Notre démarche consiste en ceci qu'elle part d'une description des troubles aphasiques de langage afin de mettre en relief les règles régissant le fonctionnement normal de la langue. Ce faisant, notre intention était d'éviter la réduction de la spécificité des pannes de langage à l'homogénéité d'une norme apriorique se situant au fondement des pratiques langagières. Pourtant une telle démarche demeure inévitablement descriptive tant qu'elle se limite au simple *constat* des règles. Pour avancer dans cette direction d'analyse, il convient de thématiser le processus rendant possible le déploiement des opérations du langage. C'est par le recours au transcendantalisme fichtéen qu'un tel approfondissement nous paraît atteignable. Si la linguistique se borne à dresser une *typologie* des troubles aphasiques, le point de vue philosophique développé dans notre article permet de comprendre, sur cette base typologique, la genèse des conditions enveloppant les actions primaires de la langue parmi lesquelles l'aptitude au métalangage avait plus précisément attiré notre attention.

Le gain principal de ce travail philosophique est qu'il permet de comprendre les opérations subjectives qui structurent le fonctionnement de la langue tout en ouvrant l'espace d'exercice sur une action troublée échappant à une simple répétition des normes langagières généralement admises dans la pratique d'apprentissage de la langue. Ainsi, la singularisation des troubles aphasiques dont l'analyse a ici été approfondie d'un point de vue fichtéen n'a pas pour enjeu la simple redécouverte des normes de la langue mais, plus profondément, la mise à l'épreuve de la créativité humaine en tant qu'action sur l'action troublée. Selon cette perspective, la *réflexibilité* n'est pas la condition dans laquelle s'opère le retour à une normalité préalable définissant la santé de l'individu, mais l'espace de la créativité et de l'invention de nouvelles normes langagières.

La conclusion de notre article met en évidence un nouveau problème qui consiste à savoir *dans quel dispositif empirique* le déploiement d'une telle action sur l'action troublée peut s'incarner. En d'autres termes, quelle « pédagogie de l'attention »<sup>45</sup> faut-il mettre en œuvre afin de rendre effective l'action sur l'action des autres ? En quoi consiste, plus précisément, la spécificité de la première action agissant sur l'action troublée de l'individu aphasique ? Une telle problématisation exige un nouvel investissement conceptuel de l'aphasiologie corroborée par un approfondissement proprement philosophique de la pratique pédagogique nécessaire à l'apprentissage des aptitudes linguistiques en panne.

---

<sup>45</sup> Nous empruntons ce terme à Marc Maesschalck qui a proposé une relecture de la philosophie transcendante fichtéenne à partir du concept d'attention (*Aufmerksamkeit*) en tant que condition propre à la pratique pédagogique nécessaire au processus d'institution des conditions de possibilité du savoir (cf. Marc Maesschalck, « Origine et signification spéculative du concept d'attention. De la *Doctrine de la Science* de 1804 aux *Tatsachen* de 1811 », in J.-C. Goddard et A. Schnell (eds), *L'être et le phénomène. J.G. Fichte Die Wissenschaftslehre (1804)*, Vrin, Paris, 2009, pp. 251-273.

